



n°A-DG-AJ-2024-098

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

Donne pouvoir à Madame **Claire HOUSSAY**, Conseillère juridique au sein de la direction assemblée, affaires juridiques et documentation du Département d'Ille-et-Vilaine, pour le représenter dans les instances contentieuses appelées devant :

- les juridictions de l'ordre administratif, dont notamment le tribunal administratif de Rennes ;
- les juridictions de l'ordre judiciaire.

Fait à Rennes, le 19 DEC. 2024

Le Président,

Jean-Luc CHENUT